

9205 - Acheter des marchandises licites à des magasins qui en offrent aussi d'autres illicites.

question

Est-il permis au musulman d'acheter de la viande halal dans une boucherie qui offre aussi de la viande illicite, si les viandes sont conservées séparément dans la congélateur où chaque espèce fait l'objet d'un paquet spécial?

Est-il permis d'acheter des aliments d'un grand magasin, s'il comporte un raillon consacré aux boissons alcooliques, sachant que le propiétaire n'est pas musulman ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Allah le Très Haut : ..ne vous entraidez pas dans le péché et la transgression. (Coran, 5:2). Il n'est pas permis à un musulman d'aider quelqu'un à commettre un péché , une désobéissance et une violation des proscriptions divines. C'est pourquoi ,quand le musulman a le choix puisqu'il trouve un fournisseur de viande similaires , il doit traiter avec ce fournisseur et éviter celui qui mélange le licite et l'illicite (porc , vins, etc...)

Si le choix du fournisseur préférable n'est pas possible , il est permis au musulman d'acheter de la viande et d'autres denrées licites non mélangées avec d'autres (illicites) compte tenu des propos du Très Haut : Craignez Allah, donc autant que vous pouvez. (Coran , 64:16).

C'est Allah qui assiste. Puisse Allah béni et salue notre Prophète Mouhammad , sa famille et ses compagnons.